

1 | 2 | 3  
DECEMBRE  
2021

2  
décembre  
2021

“ALL INCLUSIVE”

# AVEC LES SESSAD



© Laurent CABRIT

# Atelier 1

L'enjeu de  
l'accompagnement  
précoce : quelle place  
pour les SESSAD?

BORDEAUX  
PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

14<sup>e</sup>

JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD



# Atelier 1 : L'enjeu de l'accompagnement précoce : quelle place pour les SESSAD?

- ◆ **Coralie Morpin, coordinatrice, éducatrice spécialisée, SESSAD l'Espar –  
Fondation Ellen Poidatz (77)**
- ◆ **Andréa Bauer, Directrice, CAMSP Le Chat perché (77) - ANECAMSP**

*Animatrices : Nadège Hermel, Valérie Bayse, Association des SESSAD 77*

*Rapportrice : Aurélie Lermenier, CREAI Bretagne*

## Au niveau national

- 60 000 et 70 000 le nombre d'enfants déjà suivis avant 7 ans\*
- 30 000 à 40 000 enfants en attente de soins

## Au niveau de la Seine et Marne (77)

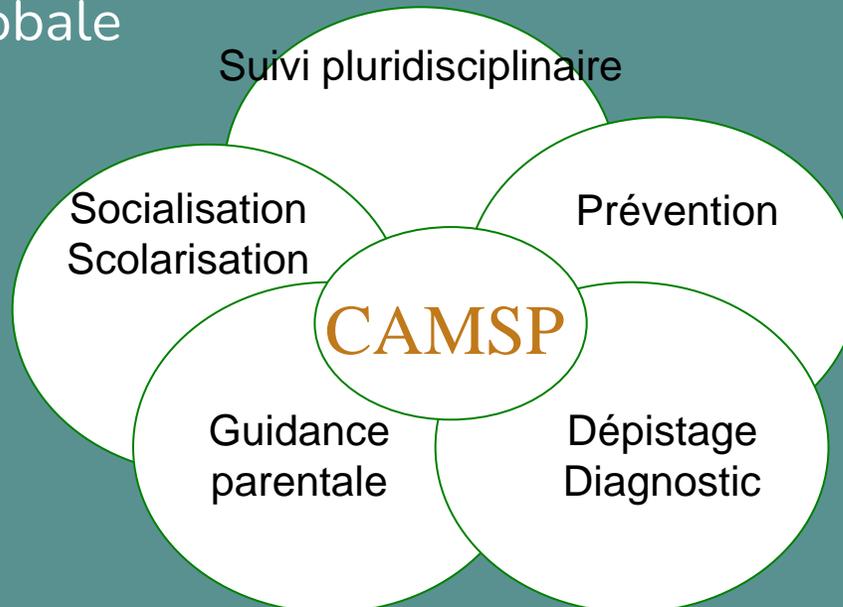
- Contexte démographique du département
- Offre de service du département : 2 DITEP, 23 IME, 4 IEM, 30 SESSAD (SSEFS, SESSAD, SAAAIS), 4 CAMSP

**Constat commun : difficultés d'accueil des enfants de moins de 6 ans**

\* Source : Rapport du 29 août 2018 du haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

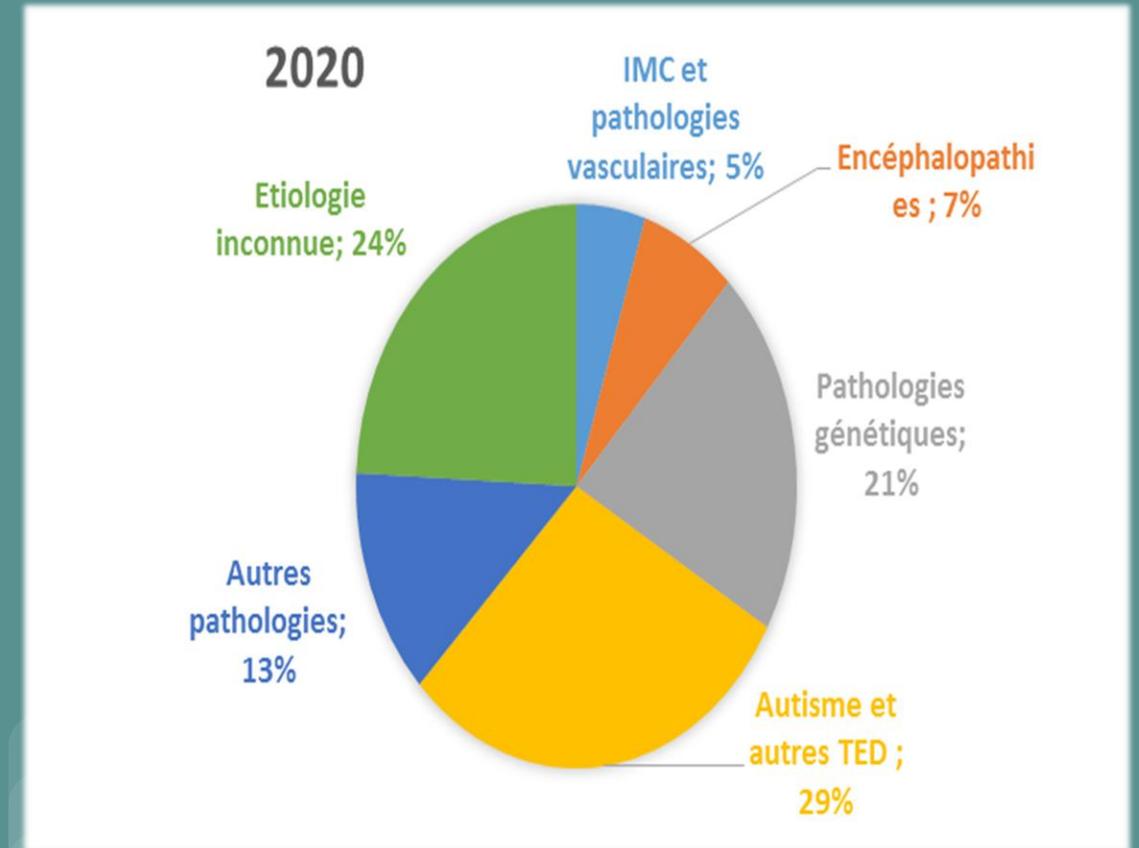
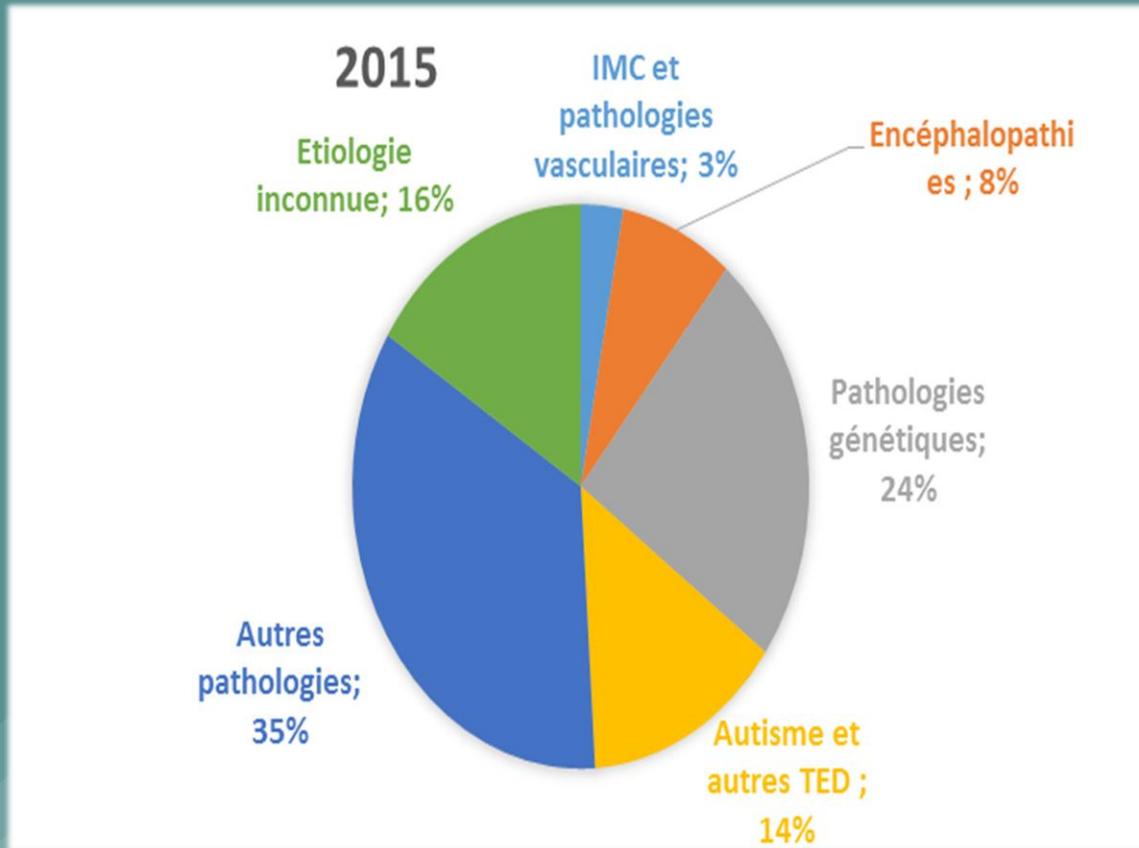
## Les CAMSP : Centres d'Action Médico-Sociale Précoce

- Prise en charge précoce dès la naissance jusqu'à 6 ans, porteur ou suspicion de handicap, tout handicap et trouble du neurodéveloppement
- Accueil inconditionnel, pas de notification
- Financement 20% conseil départemental au titre de la prévention et 80% par l'ARS en dotation globale



# Le CAMSP du Chat Perché \*

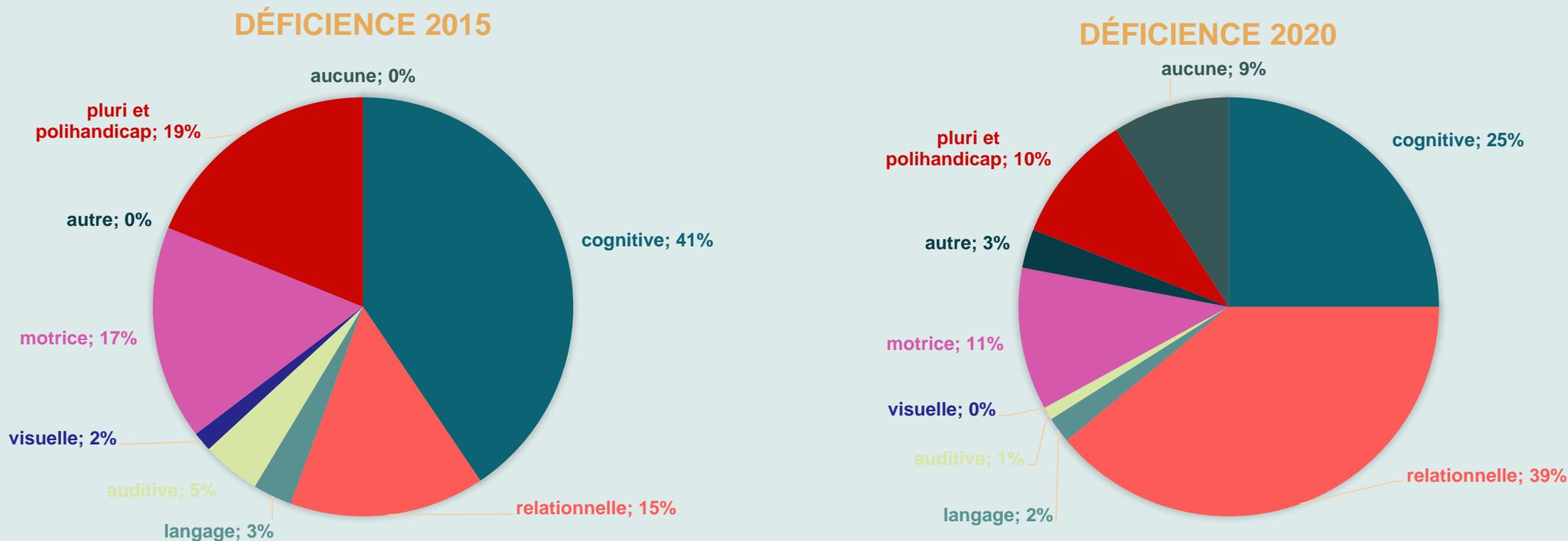
## Evolution des pathologies du CAMSP



\*du Groupe Hospitalier Sud Ile de France

# Le CAMSP du Chat Perché \*

## Evolution des déficiences du CAMSP

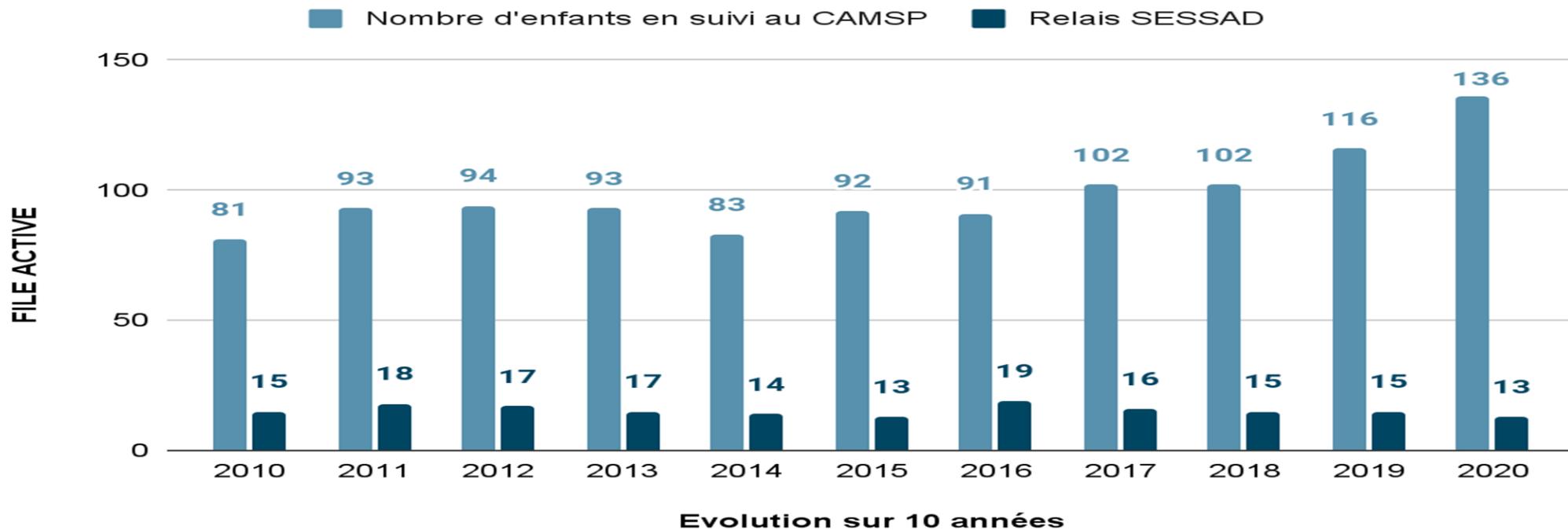


\*du Groupe Hospitalier Sud Ile de France

# L'ACCOMPAGNEMENT DU CAMSP Le Chat Perché

- Territoire d'intervention : Melun Val de Seine et Ville nouvelle de Sénart
- 150 à 200 enfants en file active dont 80 places agréés (suivis réguliers)

Les relais SESSAD ont-ils diminué?



# Le SESSAD L'ESPAR

Le SESSAD l'Espar, créé en 2005 par l'Association Anne Marie JAVOUHEY, fait partie depuis juin 2019 d'une nouvelle organisation suite à un rapprochement associatif, puis d'une fusion/absorption avec la Fondation Ellen POIDATZ.

Actuellement, la fondation compte 30 établissements, centres et services médico-sociaux principalement en Seine et Marne et quelques ESMS en Seine Saint Denis, dans le Val d'Oise et les Hauts de Seine.

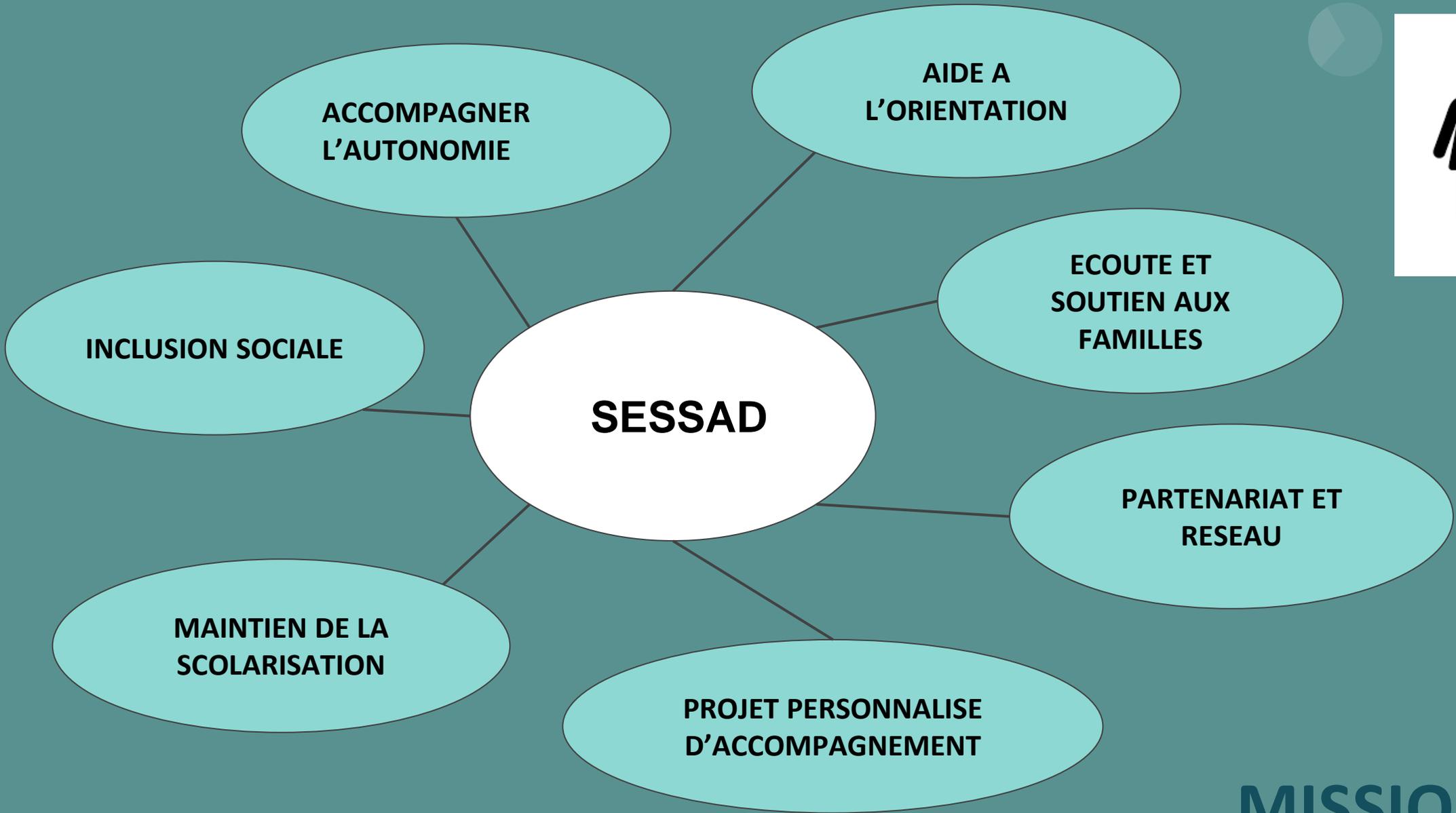
A partir de 2021, déploiement de l'offre de service de la Fondation en plateforme pour 6 de ses ESMS sur le secteur sud 77.



# CONTEXTE DU SESSAD



- Agrément 40 places - 0/20 ans
- Déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés
- Notification MDPH
- Une équipe pluridisciplinaire
- Financement ARS dans un cadre d'un CPOM\*
- Secteur d'intervention : rayon de 30 km autour du Service
- Evolution de l'offre de service en dispositif modulaire :  
15 suivis supplémentaires



# MISSIONS

# CONSTATS DU SESSAD L'ESPAR

- Complexité des orientations face aux délais d'admission dans les établissements et services relais

Augmentation de la durée moyenne de séjour :  
3 ans / 2018  
5 ans / 2020

Augmentation du délai d'admission  
+1 an / 2015  
2 ans / 2018  
3 ans / 2020

**Difficulté d'assurer l'accueil des enfants de moins de 6 ans en relais au CAMSP**

Aujourd'hui, dans une logique de file active, comment accueillir davantage d'enfants venant du CAMSP pour éviter une rupture de parcours ?

# LE PARTENARIAT CAMSP/ SESSAD DANS LE 77

## Historique d'un rapprochement informel entre les directions

- Volonté de formaliser les liens pour favoriser une continuité de soins (zéro sans solution- Rapport Piveteau)

## En parallèle :

- Création d'une "commission de relais" avec un dialogue permanent entre les structures pour cibler les situations de risque de rupture
- Travail en commun avec la MDPH sur la caractérisation des besoins / [Grille](#)

# GRILLE DE CARACTÉRISATION DES BESOINS

<b>1. Données d'identification</b>	
Nom Prénom DDN, commune N°dossier	<b>Y</b>
<b>2. Rappel des droits ouverts</b>	
Type d'établissement	<b>SESSAD</b>
Date de la première notification pour ce droit	<b>sept-17</b>
Date d'échéance de cette notification	<b>31/08/2019</b>
Niveau du consensus entre acteurs sur les solutions à mettre en œuvre / blge	<b>Consensus sur SESSAD mais pas de solution alternative: suivi libéral inadapté. Famille nécessitant un suivi coordonné par un centre.</b>
<b>3. Caractéristiques de la situation</b>	
Niveau de couverture des besoins	<b>accompagnement pluridisciplinaire indispensable</b>
Temps de scolarisation (y compris avec aide humaine)	<b>Grande section - scolarisée seulement les matins sur le temps de présence d'une AESH mutualisée (15 heures) refus de l'école de l'accueillir sans accompagnement</b>
Temps périscolaire	
Vie familiale, facteurs d'environnement	<b>Deux enfants sur trois porteurs de handicap - suivi qui démarre pour le plus jeune. Nécessité que le parent soit déchargé de l'accompagnement de l'enfant et de bénéficier de prises en charge régulières et d'un soutien plus important notamment au sein de l'école.</b>
Accès aux apprentissages scolaires	<b>Possible avec aide humaine et adaptation pédagogique</b>
Temps écoulé depuis la notification CDAPH	<b>18 mois</b>
Tendance évolutive au cours de l'année écoulée	<b>absentéisme croissant au CAMSP du fait des besoins de soins importants de son frère</b>

# CONSTATS DU CAMSP

## Difficultés d'orienter

- **Nécessité d'externaliser les prises en charge**

	2017	2018	2019	2020
Nombre d'enfants avec au moins une prise en charge complémentaire en libéral	76	98	106	117
Pourcentage des enfants de la File active	33%	42%	55%	62%

## Constat de l'ARS 77 d'une sur-activité des 4 CAMSP du département

- **Obtention d'une autorisation par la CPAM de pratiquer des prises en charge complémentaires financées par le droit commun**
- **Financement par le complément AEEH de prises en charge non remboursées par la CPAM**

# COMMENT POURSUIVRE L'UNE DES MISSIONS DU SESSAD?

## L'accompagnement précoce des enfants de moins de 6 ans

A partir de 2019, mise en place d'une organisation modulaire : Création d'un dispositif interne "expérimental"

- Prévenir les ruptures de parcours - "Une réponse accompagnée pour tous"/ Rapport Piveteau
- Permettre la poursuite d'un accompagnement précoce en relais des CAMSP
- Préparation de l'équipe au passage en plateforme au sein de la Fondation

Pour sa réalisation : réflexion de l'équipe du SESSAD pour revisiter ses modalités d'accompagnements et de les penser en terme de parcours.

- Faciliter la gestion des admissions en passant d'une liste d'attente à une file active
- Rendre plus fluide les accompagnements proposés au SESSAD
- Développer un partenariat étroit avec les CAMSP
- Obtention d'une attestation pour surcroît d'activité par l'ARS
- Partenariat rapproché avec la MDPH pour l'étude des notifications (ordre d'admission)

# LES FONDAMENTAUX DU DISPOSITIF

A partir d'une réflexion d'équipe autour des projets personnalisés et des besoins des enfants accueillis, 3 types d'accompagnements ont émergé :

Les modules CALYPSO, PHARE, PASSERELLE

**CALYPSO** : pour répondre à un accompagnement global des besoins

**PHARE** : pour assurer une coordination et une veille au projet de soins

**PASSERELLE** : pour accompagner la continuité de parcours à la sortie  
du SESSAD

Engagement de la direction à accueillir de 10 à 15 enfants en sus de l'agrément

du service dont 5 enfants de moins de 6 ans

# LE MODULE CALYPSO



- **Déterminer un Projet Personnalisé d'Accompagnement spécifique aux besoins de l'enfant en lien avec la famille**
- **Proposer un accompagnement éducatif et thérapeutique avec des séances hebdomadaires en individuel ou en groupe**
- **Suivi réalisé par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD**
- **Offrir un soutien aux familles**

# LE MODULE PHARE



## Assurer une coordination et une veille au projet de soins

- Déterminer un **Projet de Coordination et de Veille (PPCV)** et un plan d'action
- **Coordination avec les différents intervenants**
- **Aider les parents à s'orienter vers les professionnels en libéral**
- **Apporter un soutien administratif (dossier MDPH...)**
- **Soutenir les parents dans leurs démarches de recherches de structures de droit commun et/ou d'établissements spécialisés**

## Evaluer les besoins

- **Prioriser les situations d'urgence**
- **Maillage avec les partenaires**
- **Observation dans le milieu scolaire**

# PLAN D'ACTION DU PROJET PERSONNALISÉ DE COORDINATION ET DE VEILLE

Nom de l'enfant, né(e) le.....

Domiciliation : .....

Scolarisation : classe, nom de l'école et ville

Présence d'une A.E.S.H mutualisée ou individualisée

Demande MDPH : date de notification: .....pour le SESSAD

Module PHARE depuis le.....

*Le module PHARE assure une coordination et une veille du projet de soins*

En attente : orientation ou autre type d'accompagnement ex: module CALYPSO

Besoins complémentaires: (AJPP, PAI...)

Intervenants actuels: .....

Identifications des besoins par les professionnels	Attentes exprimées par l'enfant et/ou la famille	objectifs retenus par le SESSAD ou les intervenants libéraux	intervenant SESSAD ou libéral	Actions envisagées	Délais/ période	observations/ Evaluations des objectifs

# MODULE PASSERELLE



## Répondre à la continuité de parcours

### Attente d'orientation

- Vers un autre SESSAD (spécifique, secteur géographique)
- Vers un professionnel en libéral
- Vers un autre type d'établissement médico-social

### Préparation à la sortie du SESSAD

- Après le SESSAD, un service de suite sur 3 ans
- Prises de contact pour prendre des nouvelles
- Apporter un soutien technique si nécessaire

# EN PRATIQUE

## Une réorganisation pour un fonctionnement modulable

Deux professionnels  
"référents" des  
modules PHARE et  
PASSERELLE avec  
fiche de mission

Rencontres ciblées  
avec l'enfant et sa  
famille

Création de  
commission de  
pilotage pour évaluer  
les besoins et suivre  
les situations

Coordination avec les  
différents  
intervenants

Le développement de  
réseau dans les  
services de droit  
commun et  
spécialisés

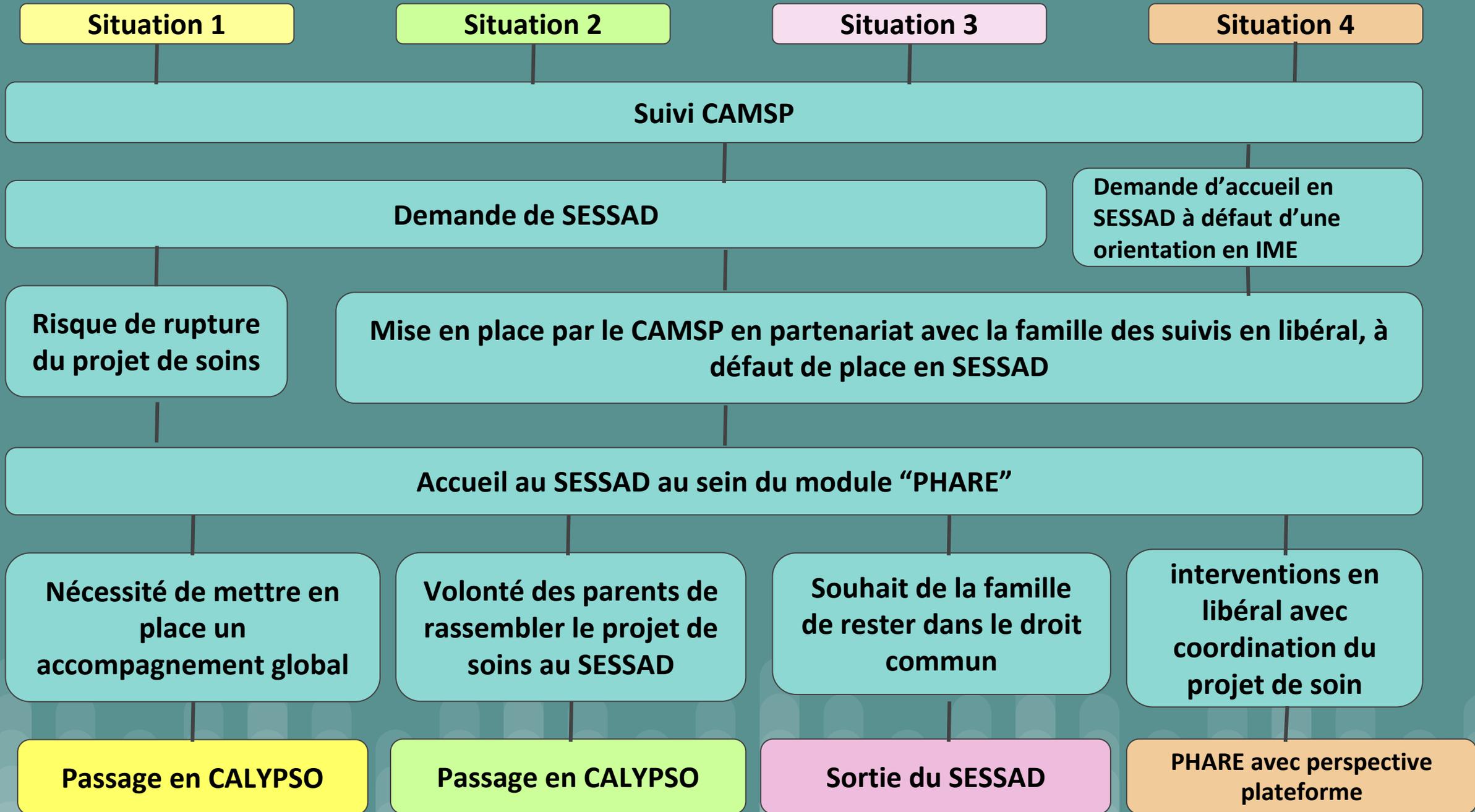
De nouveaux outils de  
communication pour  
les familles et les  
partenaires

# ETAT D'AVANCEMENT DU DISPOSITIF au 31 décembre 2020

Nombre d'enfants accueillis	2019	2020
Provenant du domicile ou du milieu ordinaire	6	10
Provenant d'un établissement de santé (CAMSP, CMP, CMPP)	6 dont 4 du CAMSP	6 dont 5 du CAMSP
Nombre d'enfants sortants	7	8
Effectifs	55	63

# UN DISPOSITIF FLEXIBLE :

## 4 Exemples de parcours



Situation 1

Situation 2

Situation 3

Situation 4

Suivi CAMSP

Demande de SESSAD

Demande d'accueil en SESSAD à défaut d'une orientation en IME

Risque de rupture du projet de soins

Mise en place par le CAMSP en partenariat avec la famille des suivis en libéral, à défaut de place en SESSAD

Accueil au SESSAD au sein du module "PHARE"

Nécessité de mettre en place un accompagnement global

Volonté des parents de rassembler le projet de soins au SESSAD

Souhait de la famille de rester dans le droit commun

interventions en libéral avec coordination du projet de soin

Passage en CALYPSO

Passage en CALYPSO

Sortie du SESSAD

PHARE avec perspective plateforme

# CONCLUSION

## Après deux années d'expérimentation du dispositif :

- Obtention de l'accord de l'ARS pour des prises en charges complémentaires de droit commun sans impact sur le budget du SESSAD
- Question de l'adhésion et du choix de la famille
- Offrir une souplesse d'adaptation aux besoins des enfants et aux attentes des parents
- A permis d'éviter une rupture de parcours de soins pour l'une des situations
- Limite du plateau technique du SESSAD : 15 jeunes en plus max dans cette configuration (moyens constants)
- De nouvelles perspectives avec la plateforme de service : Faciliter le parcours de l'enfant

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

**Remerciements**

**au CREAL,**

**à l'association des SESSAD de 77,**

**aux équipes des CAMSP et des SESSAD**

- **L'innovation dans un contexte à budget constant :  
Jusqu'où peut-on aller?**
  - **Evolution du public accueilli**
- 

2  
décembre  
2021

**Nous vous remercions  
de votre attention**

1 | 2 | 3  
DECEMBRE  
2021

“ALL INCLUSIVE”

# AVEC LES SESSAD



BORDEAUX  
PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

14<sup>e</sup> JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD

